

# LE MUR MURANT BRESSUIRE

## L'ENCEINTE URBAINE, DU MOYEN ÂGE À SA DISPARITION

Roger Grassin

Alors florissante grâce à l'industrie drapière, la ville de Bressuire, à l'instar de la plupart des cités voisines (Mauléon, Argenton-Château, Thouars, Parthenay...), s'est dotée au Moyen Âge d'une enceinte urbaine fortifiée.

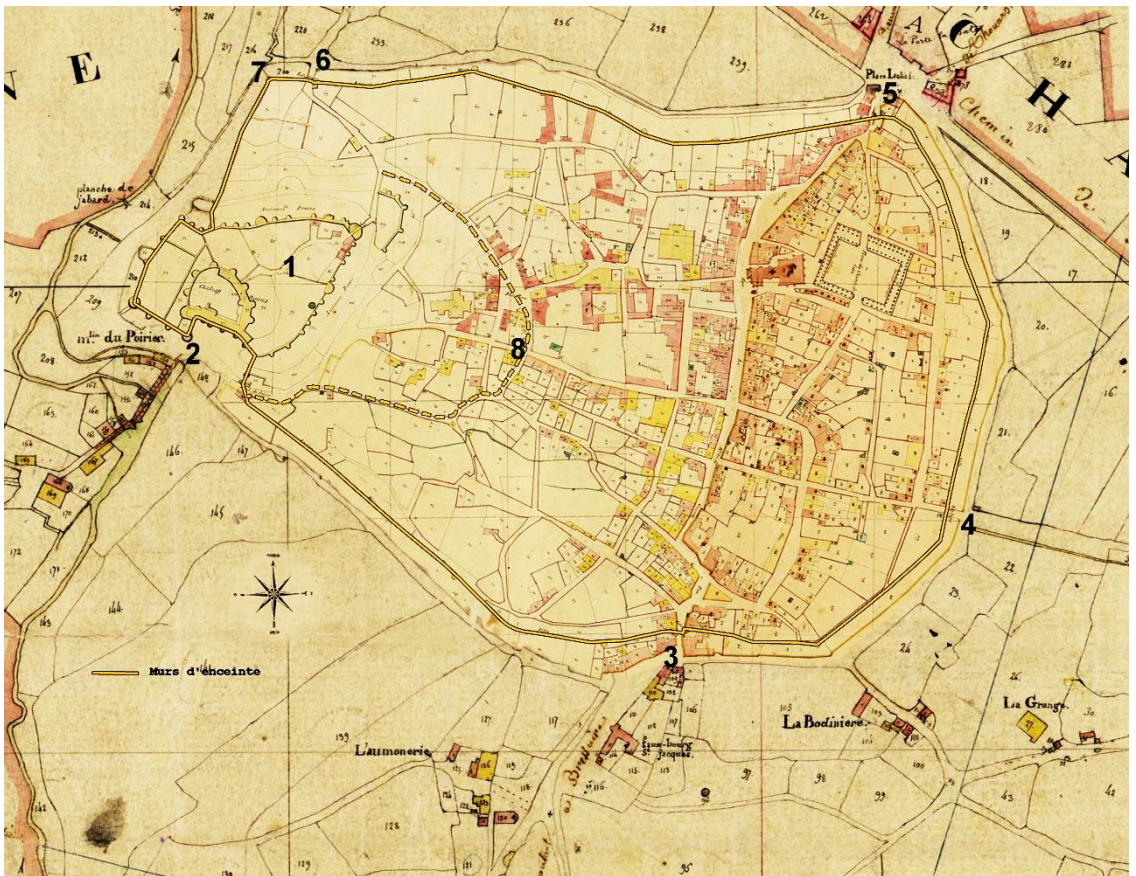
Il est probable qu'une première enceinte, précédée de fossés, englobait les actuels quartiers de la Paillerie et de Saint-Jean où devaient se situer les premiers habitats d'un bourg lié au château. En effet, en 1857, Raymond Barbaud<sup>1</sup>, en préambule à son étude sur le château, a découvert un fossé demi-circulaire, large de 4 à 5 mètres et profond de 3 à 4 mètres, appuyé sur le château et centré sur son entrée qui était à l'époque à l'emplacement de l'actuelle tour de la Fontaine. Cette première fortification urbaine remonterait à la fin du XI<sup>e</sup> siècle/début XII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Raymond BARBAUD, *Le château de Bressuire en Poitou*, Marseille, Laffitte reprints, 1979, 165 p. hors ill.

<sup>2</sup> Nicole AUGEREAU, « Bressuire », in *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen-Âge*, imprimerie P. Oudin, Poitiers, 2000, p. 7-26.

L'enceinte de réunion, telle que la révèle le plan cadastral de 1811, longue de 2 080 mètres, enferme 37 hectares de terrains bâtis ou non. Elle a la forme d'une poire orientée ouest-est, flanquée d'un certain nombre de tours de défense, et précédée d'un fossé lorsque la géographie l'oblige. La réalisation de l'ensemble peut être attribuée au XIII<sup>e</sup> siècle. De nos jours seuls subsistent la tour creuse de la Papaudière, située en contrebas du cimetière Saint-Simon, en surplomb du coteau qui descend vers le Dolo, et quelques fragments de murs situés ici ou là, souvent dans des propriétés privées.



**Plan de la ville de Bressuire en 1811 (cadastre napoléonien : Arch.Dép. Deux-Sèvres)**

En surcharge les numérotations :

- |                                  |   |                                |
|----------------------------------|---|--------------------------------|
| <b>1</b> = Château               | <b>2</b> = Porte du Péré                          | <b>3</b> = Porte Saint-Jacques |
| <b>4</b> = Porte Juilleau        | <b>5</b> = Porte Labate                           | <b>6</b> = Porte Simon         |
| <b>7</b> = Tour de la Papaudière | <b>8</b> = Tracé probable d'une première enceinte |                                |

---

## LES MURAILLES

---

La totalité de l'enceinte fut probablement réalisée au XIII<sup>e</sup> siècle, mais lors de sa construction, on économisa sur les matériaux « car la muraille n'est faite que de bournays<sup>3</sup> et n'en a point [de partie] qui soit faite à chaux et à sable<sup>4</sup> », ce qui fragilisera la structure et nécessitera par la suite de nombreux et coûteux travaux d'entretien. Elle est réputée avoir une épaisseur de deux mètres pour une hauteur de dix avec un chemin de ronde qui couronnait les courtines reliant les tours<sup>5</sup>.

Philippe GAURY a publié en 1978 une étude complète au sujet de l'état des murailles de Bressuire au XX<sup>e</sup> siècle, dans le bulletin *Les Amis du Vieux Bressuire*, n° 28<sup>6</sup>. Nous en reproduisons quelques extraits ci-dessous :

**« Situation des murs de la ville**

De la porte Simon à la porte Labate [du numéro 6 au numéro 5 sur le plan de la page précédente]

Le mur sud du cimetière serait le mur de la ville ; une tour de garde se trouvait sur la voie de chemin de fer. Il est impossible de retrouver les traces du mur dans le quartier de l'hôpital. On peut seulement l'imaginer à environ 25 mètres au sud de l'impasse du Docteur Ichon. Une seconde tour existait sur l'emplacement actuel de l'immeuble Plein-Ciel à 25 mètres également de cette impasse.

Après avoir laissé la place Pouzineau, le mur se rapproche progressivement de la rue des Fossés pour arriver à 16 mètres en haut de cette rue. Il n'y a plus de trace de l'enceinte sauf le mur arrière du 27 rue Jacques-Bujault.

De la porte Labate à la porte Juilleau [du numéro 5 au numéro 4 sur le plan]

De l'autre côté de la porte, on retrouve des traces de notre mur au fond du nouveau parking en face du calvaire et jusqu'au 16 boulevard Colonel-Aubry. Une tour de garde se trouvait à l'angle gauche du grand garage situé

---

<sup>3</sup> Bournais : terre de brandes utilisée comme mortier pour lier les moellons

<sup>4</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, E 1226, cité in Nicole AUGEREAU *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen-Age, Formes et Monuments*, vol.1, APC Chauvigny, 2000.

<sup>5</sup> Philippe GAURY, bulletin *Les Amis du Vieux Bressuire*, n° 28, année 1978. p.28. Archive HPB, non cotée.

<sup>6</sup> *Idem*.

au 14 de cette rue. D'après un témoignage, le mur dont nous parlons avait 2

mètres d'épaisseur à cet endroit, avant travaux. Ensuite, nous le devinons longeant le boulevard à 12 mètres pour le retrouver nettement visible du 32 au 46 de ce même boulevard.

C'est exactement au 31 rue Jean-Jaurès que se trouvait autrefois une tour de garde dont il ne reste rien, pas même le souvenir.

Le long du boulevard Nérison, le mur, d'abord distant de 20 mètres, se rapproche progressivement à 16 mètres une fois arrivé aux feux du carrefour de la gendarmerie. Un peu plus loin,

il reste des traces du rempart au 16 et 20 de ce même boulevard et du 13 au 19 de la rue de Juillot. Il faut signaler la tour de garde qui se trouvait autrefois dans le grand jardin du 30 boulevard Nérison.

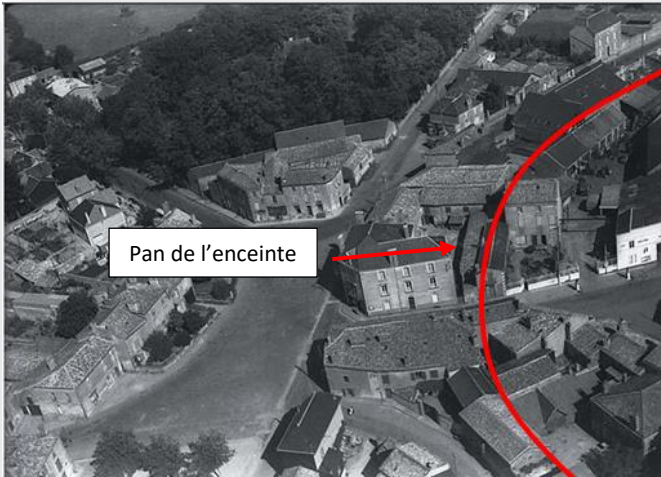
De la porte Juilleau à la porte Saint-Jacques [du numéro 4 au numéro 3 sur le plan].

Après la porte de Juilleau, il faut suivre le mur arrière (coté est) du palais de Justice jusqu'au bord de la rue de la Prison que le mur coupait environ en son milieu dans sa partie haute ; nous le perdons ensuite de vue quelques dizaines de mètres pour le retrouver dans l'étroite rue de la Bobinette sous la forme d'un très haut mur qui assombrit les maisons du 9 au 31. Sur la chaussée, en face du 1 rue du Frêne, devait exister une vieille tour de garde entièrement rasée depuis fort longtemps.

C'est derrière les maisons du 25 au 33 boulevard Maréchal-Joffre que nous retrouvons l'alignement du rempart sous la forme de vieux murs de jardins ou de maisons. Il longe alors le boulevard à 14 mètres pour s'en écarter un peu ensuite et rejoindre la porte Saint-Jacques.

Avant de passer ce monument, il faut signaler une tour de garde située dans l'angle droit au fond de la cour du 33 boulevard Maréchal-Joffre. Ici quelques pierres restent, épousant la forme d'un arc, qui confirment la situation théorique annoncée par le cadastre de 1811.

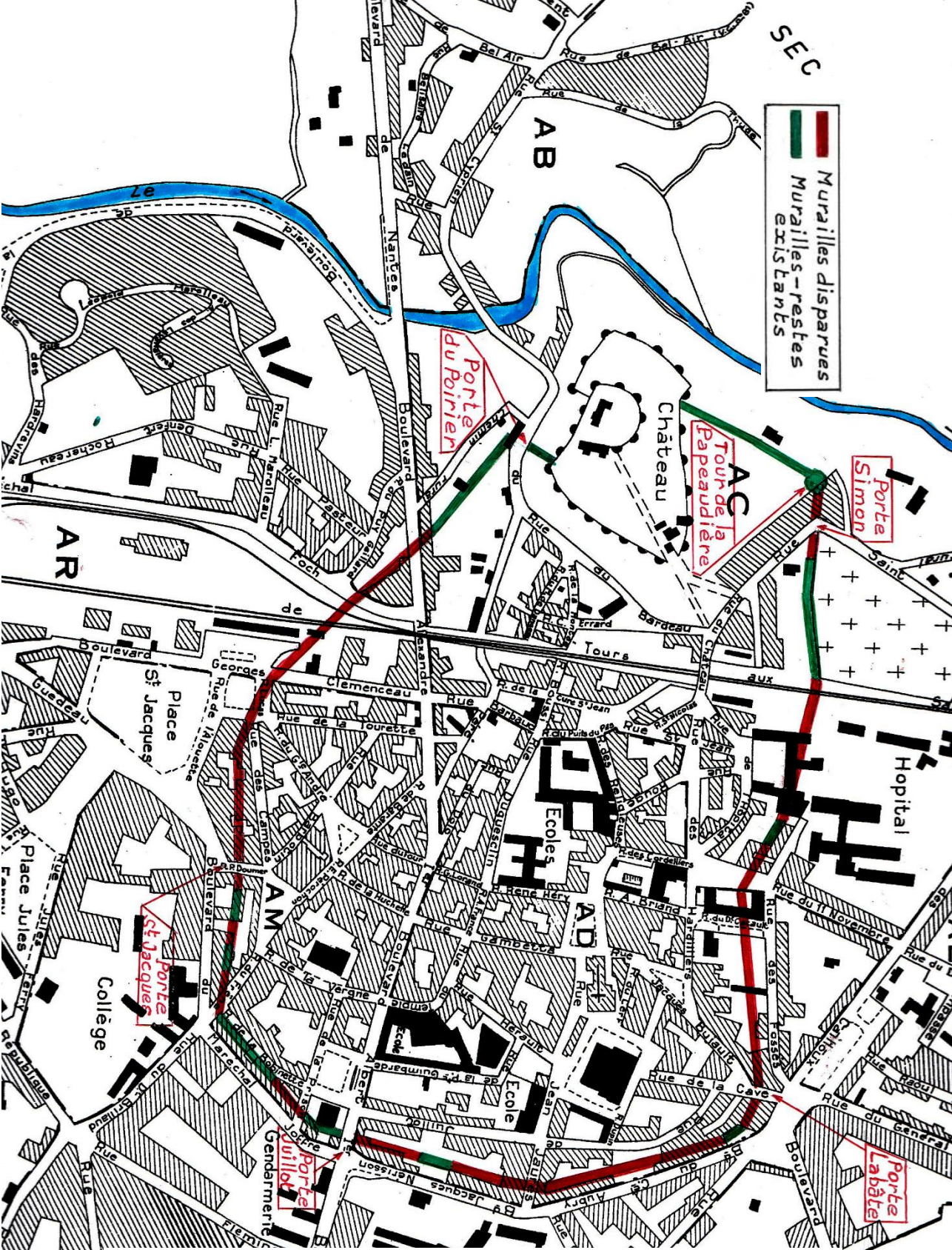
De la porte Saint-Jacques à la porte du Péré [du numéro 3 au numéro 2 sur le plan]



#### Photographie aérienne ancienne de la place Labate

On y voit très bien un pan de l'enceinte (flèche rouge) aujourd'hui disparu et on peut suivre le tracé de l'enceinte sur le cliché (trait rouge)

© Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP



Plan réalisé par Jean-Paul Turpault à partir du cadastre rénové de Bressuire de 1974

C'est le mur, entre le 3 et le 5 rue Paul-Doumer, qui correspond au rempart de la ville ; malgré les limites compliquées de propriété de ce quartier, nous retrouvons nettement le mur du 10 au 22 de la rue des Campes.

Une tour existait autrefois au fond de la charcuterie située sur la place Emile-Zola, mais il n'en reste aucune trace sinon un mur épais et très vieux. Au 22 de la rue des Campes, le mur longe à 7 mètres et oblique déjà pour s'orienter vers le château de Bressuire.

De ce point et jusqu'après du chemin de la Fontaine, nous n'avons plus aucune trace des tours et du mur ; nous ne pouvons que nous référer au vieux cadastre.

Ainsi, une tour de garde devait exister dans le jardin, jouxtant la maison Vitet, situé au bord du boulevard Georges-Clémenceau (n°111) ; une autre s'élevait dans le grand jardin de la famille Rousselot, rue du Puy-Gaillard. D'après les observations faites, le rempart laisse les bâtiments de la gare hors les murs ; il traverse ensuite le chemin de fer, le boulevard Foch et la grande route de Nantes au numéro 40. Enfin, c'est seulement à 20 mètres au nord de l'actuel chemin de la Fontaine que nous retrouvons des traces encore intactes de l'alignement du vieux mur de la ville qui vient se raccorder, plus bas, à la seconde enceinte du château, juste au-dessus de la porte du Péré. »

---

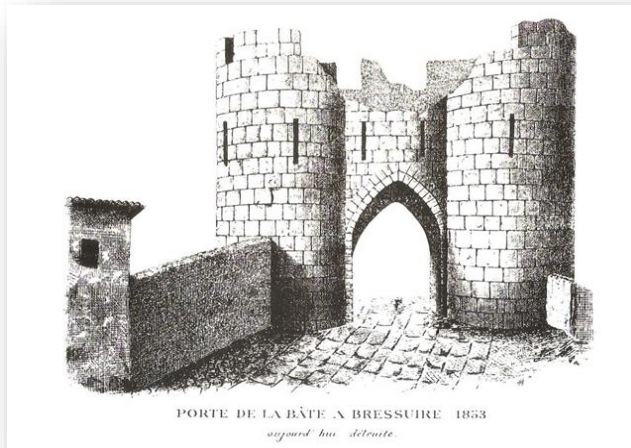
## LES PORTES

---

La muraille était percée de 5 portes principales :

- la porte du Peyré (ou Poirier ou Péré) s'ouvrait à l'ouest, dominée par le château,
- la porte Saint-Jacques au sud,
- la porte de La Baste (ou Labate) au nord,
- la porte Juilleau (ou Juillot) à l'est,
- la porte Simon au nord-ouest.

Chaque porte était défendue par deux tours crénelées en saillie dont le diamètre varie de deux mètres environ à la porte Simon à entre 4,50 et 5,50 mètres aux portes Labate, Juilleau et Saint-Jacques. Dominée par le château, la porte du Peyré ne comportait pas de tour de défense. Les portes étaient précédées d'un pont-levis enjambant le fossé (remplacé par un pont dormant au XVIII<sup>e</sup> siècle). En avant des portes Labate et Saint-Jacques était implanté un bureau de perception de droits d'octroi. Le bureau des portes Simon et du Peyré se situait *intra-muros*.



**Représentation de la porte Labate**

(in BÉLISAIRE LEDAIN, *Histoire de la ville de Bressuire*, 1880, p.75)



**Représentation hypothétique de la porte Saint-Jacques,**

*Dessin de Elie Auriault*

(in *Les Amis du Vieux Bressuire*, bulletin n°20, année 1968-1969, hors texte)

Si la représentation de la porte Saint-Jacques semble tout droit sortie de l'imaginaire de son auteur, il en est autrement pour la porte Labate. En effet, celle-ci fut détruite en 1867 seulement, alors que le dessin comporte la date de 1853. On peut donc penser que l'auteur a fait son épure *in situ*. Bélisaire Ledain semble valider cette hypothèse en insérant le croquis en 1880 dans son *Histoire de la ville de Bressuire*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> BÉLISAIRE LEDAIN, *Histoire de la ville de Bressuire*, rééd 1994, Laffitte reprints, p.74-75.

---

## FONCTIONS ET RÔLE DE L'ENCEINTE.

---

Les murs, depuis le Moyen Âge jusqu'à leur dislocation au XIX<sup>e</sup> siècle, ont joué leur rôle de protection de la cité mais aussi de barrière économique permettant la perception de taxes sur les marchandises entrant en ville ou en sortant.

### **Repousser et/ou contenir l'ennemi ?**

La longue histoire de l'enceinte urbaine de Bressuire a été jalonnée de guerres, nombreuses, au cours desquelles la muraille dut faire face à des assaillants aussi divers que déterminés à la percer pour s'emparer de la ville et de son château.

En 1214, le roi de France Philippe Auguste guerroyant en Poitou contre le roi d'Angleterre Jean-sans-Terre livra Bressuire aux flammes pour châtier son seigneur Thibaud II de Beaumont de son allégeance au roi anglais. L'enceinte urbaine, assez récente alors, a très certainement subi des dommages importants.

Pendant la Guerre de Cent Ans, en 1370, alors que le seigneur de Bressuire, Louis de Beaumont, a juré fidélité au Prince noir anglais qui a installé une garnison dans la ville, le roi de France, Charles V, envoie le connétable de France, Bertrand du Guesclin, reconquérir les positions anglaises. Arrivé sous les murs de Bressuire, et après négociations infructueuses avec l'occupant, Du Guesclin s'empare de la ville en créant une brèche dans la muraille et massacre les défenseurs anglais avant de recevoir la reddition du gouverneur du château. L'action se serait produite devant, les portes Labate ou Simon<sup>1</sup>.

Au cours des Guerres de Religion au XVI<sup>e</sup> siècle, Bressuire fut à plusieurs reprises investie par les protestants huguenots, dont les troupes ruinèrent les principaux couvents de la ville, ainsi que par les partisans de

---

<sup>1</sup> Philippe GAURY, *Bressuire en Vendée militaire, les seigneurs et la ville à travers l'histoire*, Tome 1, Les éditions du Choletais, 1985, p. 125 et suiv.



la Ligue catholique et l'on peut craindre que les remparts de la ville, anciens et fragiles, ont eu à en souffrir.

Deux siècles plus tard, en prélude du grand soulèvement vendéen qui éclatera au printemps 1793, les paysans du Moncoutantais, rassemblés pour les enrôlements suite à la proclamation de la Patrie en danger, se révoltent le dimanche 19 août 1792 et, après avoir pillé les maisons des patriotes et saccagé les archives du District à Chatillon-sur-Sèvre (actuellement Mauléon), se dirigent vers Bressuire. Le 22, ils attaquent en vain les portes du Péré et Saint-Jacques, tandis qu'à partir du lendemain des renforts venus du Haut Bocage assaillent la porte Labate pendant que les moncoutantais tentent à nouveau de forcer la porte Saint-Jacques. Les murailles vont jouer leur rôle défensif et permettre aux assiégés de résister victorieusement aux assaillants qui, mis en échec, sont massacrés près des moulins de Cornet par des renforts patriotes.

Pendant la tourmente des Guerres de Vendée, dont Bressuire eut beaucoup à souffrir, les fortifications du château et de la ville n'ont plus d'effet sur les actions militaires menées par les deux camps. La ville est prise et reprise sans que les murailles ne jouent leur premier rôle de défense.

### **L'octroi aux portes de la ville**

Le 1<sup>er</sup> octobre 1750, un *tarif*, droit d'entrée sur les marchandises et denrées pénétrant en ville, entre en vigueur<sup>2</sup>. Très rapidement, ce système de taxation devint impopulaire et conduisit en 1790 et 1791 à des troubles connus sous le nom de *l'émeute du tarif*. Le mur murant Bressuire a rendu Bressuire murmurant<sup>3</sup>. Le grand soulèvement de la Vendée militaire qui ruina Bressuire fit, de fait, cesser la perception des droits.

A la suite des troubles révolutionnaires et pour donner à la Ville des ressources financières qui lui manquent au moment de la reconstruction,

---

<sup>2</sup> Il a été créé par arrêté royal du 11 novembre 1749. Voir Bélisaire LEDAIN, *op.cit.*, p. 214.

<sup>3</sup> Pastiche du célèbre alexandrin cité par Beaumarchais en 1785 à propos de l'impopularité du mur des Fermiers généraux ceinturant Paris : « Le mur murant Paris rend Paris murmurant ».

l'octroi<sup>4</sup> est rétabli en 1803 aux portes de la ville. Il concerne le vin, la bière et la viande. Mais quelques années plus tard le conseil municipal est bien obligé de reconnaître que « la ville de Bressuire est ouverte de toutes parts ce qui donne aux bouchers le moyen de frauder facilement sur les bestiaux qu'ils abattent<sup>5</sup>. » Visiblement, les multiples brèches dans les remparts permettaient aux marchandises de sortir ou entrer frauduleusement sans que les autorités puissent mettre un terme à ce trafic.

### **Murs et murailles dans les sources**

Si les murailles de la ville ont disparu dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les archives en gardent quelques traces au travers de titres seigneuriaux mais aussi d'actes judiciaires.

Intra-muros, les jardins des propriétés privées jouxtaient la muraille. Corroboré par le plan cadastral de 1811, en atteste le censif de 1746 qui recense et décrit l'ensemble des possessions du seigneur de Bressuire. Par exemple, pour la propriété de Pierre Lignage et Renée Dezanneau, il est écrit : « ...ledit jardin joignant aux murailles de cette ville et au pont de ladite porte de La Baste<sup>6</sup>... » et pour celle de Pierre Masquet, sergent : « ... [une maison] et une tourelle à côté de ladite maison joignant la porte de l'entrée d'icelle située par le devant auprès de la croix de Sainte-Catherine près de la porte de La Baste et au chemin comme l'on va de Bressuire à Malabrit et ledit jardin joignant aux fossés et murs de ladite ville de Bressuire<sup>7</sup>... ». Et bien d'autres qui attestent de l'existence encore très visible de l'enceinte urbaine, point de repère incontournable dans le paysage bressuirais.

Les murs et le fossé bordant l'enceinte furent l'objet d'un certain nombre d'incidents portés devant la justice seigneuriale, dont la trace est gardée par le chartrier de Saint-Loup, déposé aux Archives

---

<sup>4</sup> Nouveau nom donné au *tarif*.

<sup>5</sup> Guy-Marie LENNE, « Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> abattoirs de Bressuire », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, Bulletin N°62, année 2010, p.11.

<sup>6</sup> Registre des cens et autres devoirs dus à la baronnie de Bressuire, 1746, archives HPB (non coté).

<sup>7</sup> *Idem*.

départementales, étudié très minutieusement par Muriel Bonnaud dans sa thèse de doctorat<sup>8</sup>.

En 1448, défense fut faite à Jeanne de la Mourelière de laisser errer ses porcs sur les murs de Bressuire<sup>9</sup>. En 1461, cinq marchands comparaissaient aux assises « pour avoir empesché et rompu le chemin qui est au long des douves de la ville<sup>10</sup> ». En 1464, Jehan Bodet, maçon demeurant au « bourg de saint-Cyprien », fut accusé d'avoir « batu et envilleny Jehan Dieulefit portier de la porte de bersuyre de la porte du payré ». Il fut « absoulx » mais dut néanmoins payer une amende de 30 sous et dédommager Jehan Bodet et les sergents impliqués dans l'affaire<sup>11</sup>.

---

## DISPARITION DE L'ENCEINTE.

---

Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, les murs de Bressuire souffrirent d'un cruel manque d'entretien. Ils ont dû être consolidés à plusieurs reprises, en 1753, 1769, 1780 et 1782<sup>12</sup>. Leur mauvais état s'est aggravé pendant la tourmente révolutionnaire qui vit le grand incendie du 14 mars 1794 détruire entièrement la ville : « ...Lorsque la municipalité de Bressuire est remise en place, semble-t-il en l'an V, tout n'est que ruines et désolation. La quasi-totalité du patrimoine foncier privé et public est détruit. Les principaux édifices civils et religieux de la ville ont beaucoup souffert. Quant aux remparts, écroulés en maints endroits, portes en ruines, ils ajoutent à la désolation<sup>13</sup> ».

---

<sup>8</sup> Muriel BONNAUD, *Justice et société dans la châtelainie de Bressuire (2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat en Histoire médiévale, ss. la dir. de Martin Aurell, soutenue en 2010, 2 volumes.

<sup>9</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, E 1682 f° 164.

<sup>10</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, E 1741 f° 28v.

<sup>11</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, E 1655 f° 79v, f° 80r.

<sup>12</sup> Charles MERLE, *La Révolution française, 1789-1799, à Bressuire*, Projets éditions, 1988, p. 16.

<sup>13</sup> Guy-Marie LENNE, *Petite histoire de Bressuire*, Geste éditions 2007, p.89.

Il fallait reconstruire Bressuire et pour cela, dans l'urgence, quoi de plus naturel que de se servir des moellons de remparts plus ou moins écroulés de la ville et du château, les portions de murs encore debout servant souvent de clôture, parfois de murs-porteurs de nouvelles constructions, la plupart du temps sans autorisation ! Le cas suivant constitue un exemple caractéristique d'appropriation d'une partie de la muraille. En 1820, le Conseil Municipal constate que « les sieurs Barbaud, marchand arçonner, et Barillet, marchand boucher, se sont emparés près de la porte Saint-Jacques, d'un mur de la ville, d'un chemin de ronde et de deux escaliers en pierre pour monter au corps de garde... Victor Chevreau, aubergiste près de la porte Labate, s'est emparé d'un escalier en pierre et d'un emplacement près de cette porte<sup>14</sup>... »

Exsangue et en recherche de financements voire d'expédients, la municipalité vendit quelques ruines, utilisa des pierres pour des constructions, et se préoccupa de régulariser les accaparements.

### **Les emplois**

En 1807, le maire autorisa l'adjudicataire des travaux de reconstruction du couvent des Ursulines à prendre dans les murs ou les portes les pierres nécessaires. Le 1<sup>er</sup> mai 1819, le Supérieur du collège eut la permission de prendre des pierres dans les murs de la ville pour des constructions dans son établissement. De 1825 à 1831, on utilisa les stocks de pierres provenant de la porte du Péré et de la tour du Fresne et l'on démonta la porte Juilleau pour la construction des halles et de l'hôtel de ville. Afin d'être autorisé à ces récupérations et en obtenir le financement, le maire de Bressuire écrivit au Préfet : « Je ne connais pas d'autre moyen pour parer [au manque de pierres] que celui de recueillir toutes les pierres de taille appartenant à la ville qui sont éparses çà et là. Il en existe en effet provenant de la démolition faite de la tour du Fresne et de la porte du Poirier. Je pense avec les membres du conseil municipal que la démolition de la porte de Juillau, qui est déjà en mauvais état de réparation, ne peut être

---

<sup>14</sup> Arch. Mun. Bressuire, délibérations du Conseil municipal du 6 novembre 1820.

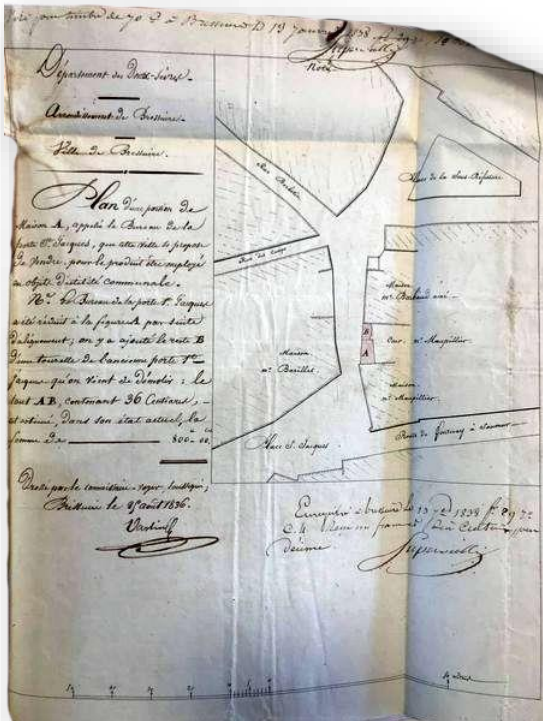
qu'avantageuse aux communications de la grande route qui passe sous cette porte<sup>15</sup>... »

En 1836, les matériaux provenant de la démolition de la porte Saint-Jacques furent utilisés pour la clôture de la promenade du même nom.

## Les ventes

Les dates qui suivent posent quelques jalons dans la disparition progressive de l'enceinte de Bressuire au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dès 1806, décision est prise de vendre les mesures ayant servi précédemment à la perception des droits d'entrée en ville et situées aux portes Juilleau, Labate, Simon, Poirier et Saint-Jacques.



Plan dressé en 1836 par le commissaire -voyer,  
Arch. dép. Deux-Sèvres, 3<sup>e</sup> 11343

En 1813, Blactot acquit pour 30 francs des pierres provenant de l'écroulement de murs près de la porte Juilleau.

En 1832, l'ancien bureau d'octroi de la porte de Juilleau est vendu à M. Palluau qui acquit aussi auprès de la porte un terrain de 12 centiares. Il est aussi prévu d'aliéner le bureau de la porte Simon. Celui de la porte Saint-Jacques, ainsi qu'une tourelle de l'ancienne porte, seront vendus le 15 février 1838 à Pierre Maupillier et son épouse, aubergistes faubourg Saint-Jacques, pour la somme de 800 francs, selon acte passé devant M<sup>e</sup> René Héry, notaire à Bressuire.

En 1832 toujours, M. Gautreau a demandé à titre d'alignement à acheter

<sup>15</sup> Arch. Mun. Bressuire, délibération du Conseil municipal du 14 septembre 1825.

pour 323 francs la partie de l'ancien mur de la ville longeant sa propriété sur 94 mètres le long du boulevard allant de la porte Juilleau à la porte Labate. M. Cesbron fait la même demande pour 28 mètres de mur pour 62 francs, Pour un accaparement Mlle Branger propose 60 francs, René Garsuault 50 francs.

C'est seulement en 1867 que l'on démolit la porte Labate. Les moellons en provenant sont vendus à M. Bernard, propriétaire à Bressuire, pour 1,05 franc le m<sup>3</sup> ; les démolitions sont vendues avec les décombres de la place Dupin à Papin, fermier à la Patrotière, pour 225 francs.

### **Régularisations des accaparements**

Dès 1820, la municipalité se préoccupa de vouloir régulariser les usurpations de parties de murailles, malgré sans doute la mauvaise volonté de certains accapareurs. Pour ce faire, elle mandata M. Vaslin, architecte-voyer, pour faire l'inventaire et l'estimation des terrains et matériaux usurpés. C'est seulement le 21 mai 1832 que le sous-préfet de Bressuire adressa au maire l'autorisation de la Préfecture « à poursuivre devant les tribunaux les personnes qui se sont emparées d'une partie de l'emplacement des murs de la ville et des matériaux provenant de leur démolition<sup>16</sup>. »

L'architecte-voyer dressa une liste de 31 noms comportant la date des soumissions et le montant des sommes dues à la commune et, le 3 mai 1834, le Conseil municipal approuva les 31 soumissions de concession des « terrains et matériaux usurpés<sup>17</sup>. »

Les archives municipales ne font pas mention de récalcitrants, on peut donc logiquement penser que toutes les régularisations projetées ont eu lieu sans contrainte et permirent à la ville de Bressuire de récupérer une somme de plus de 4 000 francs.

Les régularisations ont concerné 1 450 mètres de mur accaparés (sur une longueur totale de l'enceinte de 2 080 mètres !) dont la largeur varie de

---

<sup>16</sup> Arch. Mun Bressuire, 1M 4.

<sup>17</sup> *Idem*.

50 centimètres à 1,50 mètre. Certains soumissionnaires n'ont eu à régulariser que l'empiétement sur un espace déjà déblayé, tandis que

no <sup>t</sup> ordre	Noms des Soumissionnaires	Date des Soumissions	Montant	Observations
1.	St. Luce Deschauff	4 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833.	32. -	
2.	Mouffette	6 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833.	46. -	
3.	Dandy	4 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833.	250. -	
4.	St. Deschauff	6 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833	40. -	
5.	Est. Cron	17 août 1832	46. -	
6.	Fiol, ancien	17 janvier 1834	400. -	
7.	Demi	6 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833	50. -	
8.	Niel, jeune, f <sup>r</sup>	id.	110. -	
9.	Méar, cadet	4 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833.	110. -	
10.	Savart, jeune	6 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833	29. -	
11.	Barillon	4 <sup>e</sup> mars 1834	250. -	
12.	Barrion	6 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833.	160. -	
13.	Boullin	id.	20. -	
14.	Savart	id.	55. -	
15.	St. Luce Bressire	id.	25. -	
16.	Albert	id.	16. -	
17.	Simon Blotet	17 mars 1834	55. -	
18.	Cubin	id.	55. -	
19.	Lottmann - Barbant	6 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833	65. -	
20.	Bizemo	id.	45. -	
21.	Dupuis	id.	332. -	
22.	Chabaut - jeune	id.	75. -	
23.	Lottmann - Guillot	id.	300. -	
24.	Gauguin - Lottmann	id.	70. -	
25.	Sol	1 <sup>er</sup> février 1834	200. -	3
26.	Garran - plus	6 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833	230. -	90. -
27.	Richardson	id.	250. -	
28.	Barrillet	7 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833	567. -	
29.	Bertrand	6 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833	177. -	
30.	Barbant, maître	7 <sup>e</sup> fév <sup>r</sup> 1833.	50. -	
31.	Hoy	1 <sup>er</sup> mars 1834	16. 75.	

Les 31 soumissions dressées par l'architecte-voyer  
Arch. Mun. Bressuire, 1 M 4

d'autres durent acheter l'emplacement du mur et les matériaux le constituant. La veuve Deschamps dut même régulariser l'emplacement de l'ancienne tour du Fresne et Joseph Dupuis ainsi que Auguste Dandy-Bastard et Gabriel Barillet chacun celui d'une tourelle.

C'est à René Decharneau qu'il revint l'obligation de régulariser la plus grande longueur de mur usurpé, de 155 mètres, suivi par Pierre Bertrand pour 131 mètres, Cottenceau-Guillot pour 104 mètres et Antoine Fiol pour 100 mètres.

Gabriel Barillet eut à acquitter la somme la plus importante, soit 547 francs pour s'être emparé de nombreuses fractions de murs ou d'emplacements, seul ou en mitoyenneté avec ses voisins, ainsi que l'appropriation d'une tourelle. La veuve Leclerc-Deschamps ne dut payer que 32 francs pour une petite longueur de 5,50 mètres de mur !

### Et maintenant...

Hormis le quartier de la gare où les nécessités liées à l'arrivée du chemin de fer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont provoqué un bouleversement important des lieux, le centre de la ville a une géographie encore très marquée par le tracé de la muraille médiévale dont on peut encore trouver ici ou là dans des propriétés privées de beaux restes dont la tour d'angle de la Papaudière constitue le fleuron. Depuis l'espace public, il est quasi impossible de détecter des pierres de remploi remarquables, sauf peut-être les modillons placés sur les murs par *Les Amis du Vieux Bressuire* pour marquer l'emplacement des portes du Péré et Labate.



**Modillon à l'emplacement  
de la porte du Péré**  
*Cliché de l'auteur*



**Modillon à l'emplacement de la  
porte Labate**  
*Cliché de l'auteur*

Une question demeure toutefois en suspens qui concerne l'épaisseur du mur d'enceinte. En effet, la muraille est réputée avoir été surmontée d'un chemin de ronde sur toute sa longueur. Or, et c'est attesté dans les soumissions de régularisation des accaparements, si le mur avait normalement 2 mètres d'épaisseur, il n'en faisait par endroits que 50



centimètres, voire moins si on regarde certains restes de murs actuels, ce qui rend problématique la présence d'un chemin de ronde au-dessus. Logiquement on peut en déduire, soit que celui-ci ne faisait pas le tour complet de l'enceinte, soit que l'épaisseur du mur a été réduite par le prélèvement de moellons de parement lors de la reconstruction de Bressuire après la tourmente révolutionnaire

### **Annexe : la tour de la Papaudière<sup>18</sup>**

Historique :

« La tour de la Papaudière ainsi nommée par référence au voisinage de la borderie de la petite Paudière, est le seul vestige de l'enceinte de la ville de Bressuire. Sa construction est contemporaine de l'érection de l'enceinte, celle-ci ayant été élevée, dit Bélisaire Ledain, entre 1180 et 1220, ce qui semble corroboré par son apparence extérieure. C'est probablement une construction du début du 13<sup>e</sup> siècle.

La présence de trois archères, agrandies en canonnières à la base, indique une transformation opérée pour l'adaptation de cette tour aux armes à feu, transformation qui n'a pu être réalisée que dans le cours du 15<sup>e</sup> siècle, probablement au moment de l'établissement de l'impôt du dixième sur le vin en 1420.



**La tour de la Papaudière, état actuel.**

*Cliché de T. Bonneau*

---

<sup>18</sup> Charles MERLE : « La tour de la Papaudière », dossier de pré-inventaire, 1982. Archive HPB, non cotée.

L'enceinte fortifiée subsistait en grande partie à la fin du 18<sup>e</sup> siècle comme en témoigne le plan cadastral de 1811. Elle a peu à peu disparu totalement au cours du 19<sup>e</sup> siècle.

La tour de la Papaudière a perdu son deuxième étage et la toiture plate qui la couvre est moderne.../...

La tour de la Papaudière marquait l'avance extrême des murs de ville à cet endroit. Au sud-ouest la muraille rejoignait le château, à l'est, elle remontait vers la porte Labate.

#### Description :

C'est une construction circulaire fermée, sur la partie tournée vers l'intérieur de la ville, par un mur plat. Les arrachements encore très visibles des murs de la ville en indiquent et la hauteur et la direction.

Une salle polygonale voûtée occupe l'intérieur du rez-de-chaussée, surélevé par rapport au niveau du sol extérieur. On y accède par une porte pleine précédée d'un petit escalier en pierres.



*La tour de la Papaudière, détail  
Cliché T. Bonneau*

L'intérieur est décoré d'une cheminée de pierre et des retraits voûtés des archères canonnières. Celles-ci sont nettement visibles de l'extérieur, l'une est bouchée, les deux autres sont encore en état. Deux flanquaient le mur de ville, l'autre battait les abords des fossés.

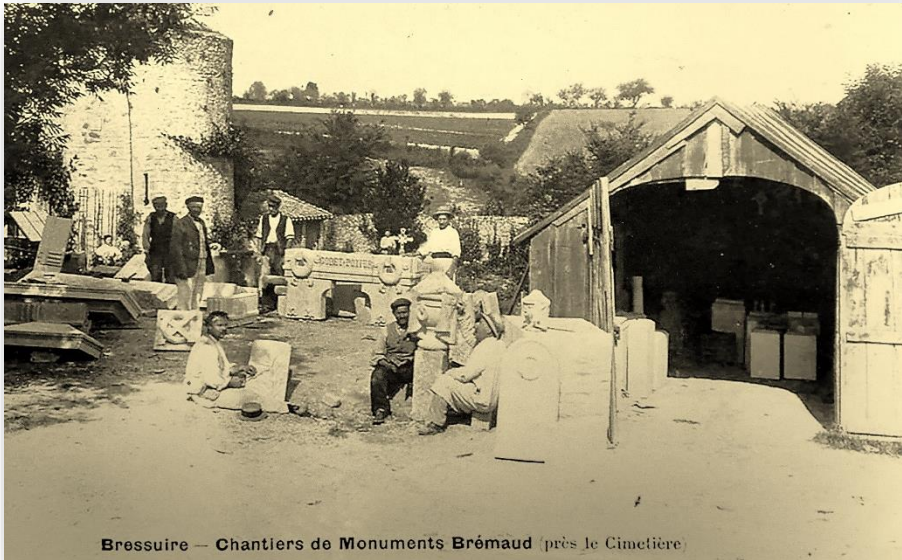
Un étage complétait vraisemblablement la tour de la Papaudière. Il a aujourd'hui disparu. Le monument est coiffé d'une toiture plate relativement moderne. Elle porte, en guise d'épi de faîtage, la maquette à échelle réduite du monument aux morts de la guerre de 1870, monument érigé sur la place Carnot en 1902.

Un panonceau appliqué sur la tour indique qu'elle fut restaurée en 1899 par Henri Brémaud dont l'entreprise spécialisée dans les monuments funéraires se situait près du cimetière au pied de la tour de la Papaudière. C'est cette entreprise qui édifia le monument aux morts de la guerre de 1870 sur la place Carnot au cours du second semestre de 1902<sup>19</sup>.

Est-ce au cours de cette restauration que la tour perdit un étage ? Elle y gagna néanmoins la maquette du monument de la place Carnot en guise d'épi de faitage !



Panonceau appliqué sur la tour de la Papaudière  
*Cliché de l'auteur*



Chantiers Brémaud au début du XX<sup>e</sup> siècle. A l'arrière-plan, à gauche : la tour de la Papaudière avec le départ de l'enceinte urbaine, encore visible sur cette photographie\*  
*Carte postale, coll. privée.*

**Remerciements à MM. Thierry Bonneau, Nicolas Gabard, Claude Hirtz et Jean-Paul Turpault pour leur aide précieuse (plans, cartes et photographies)**

<sup>19</sup> Jacques ETHIOUX : « Le monument des anciens combattants place Carnot », in *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, bulletin N°60, année 2009, p. 5-30.



**Quelques traces de  
l'ancienne enceinte urbaine**

1 Chemin de la Fontaine

2 – Portion de mur entre le château  
et la tour de la Papaudière

3 – Rue de la Bobinette

4 – Rue de l'Hôpital



